CACES ® R489 1 Catégorie : 3 OU 5 Débutant

R489

Présentiel - Synchrone

Modalités d'inscriptions et délais d'accès à la formation :
Inscriptions en ligne, par mail à contact@prevh-group.fr ou par téléphone 04.77.52.75.83 jusqu'à la veille de la formation sous réserve de places disponibles.

Objectifs

Savoir utiliser le ou les chariots élévateurs et connaitre les règles de sécurité selon la recommandation R489 de la CNAM

Public Visé

Toute personne amenée conduire un chariot à conducteur porté dans le cadre son activité.

Pré Requis

Savoir lire, écrire, compter et maitriser la langue française.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Savoir effectuer les vérifications de prise de poste et savoir déceler une anomalie
Savoir circuler à vide et en charge avec son chariot
Savoir circuler dans une pente à vide et en charge (catégorie 3)
Savoir interpréter la plaque de charge du chariot et faire l'adéquation avec l'opération de manutention envisagée
Savoir manutentionner une charge au sol
Savoir effectuer un gerbage de plusieurs charges en pile
Savoir stocker/déstocker dans un palettier jusqu'au dernier niveau
Savoir charger/décharger un camion à partir du sol (catégorie 3)
Savoir charger/décharger un camion à partir d'un quai
Savoir manutentionner une charge spécifique (encombrante et/ou liquide) (catégorie 3)
Savoir effectuer des opérations de fin de poste, maintenance de premier niveau et rendre compte des anomalies relevées.

Parcours pédagogique

Théorie :
- Réglementation
- Règles de sécurité
- Différentes spécificités du chariot

Pratique :
- Exercice de contrôle sécurité des organes du chariot
- Maîtriser la conduite et les fonctions de base
- Apprendre à conduire et manipuler des charges en sécurité

TEST CACES®: Dernier jour réservé aux épreuves théoriques et pratiques effectuées par un testeur certifié

Méthodes pédagogiques

Mise à disposition d'un ou de plusieurs chariots.
Pédadogie active basée essentiellement sur des apports théoriques et des mises en situations pratiques.

Méthodes et modalités d'évaluation

Les épreuves théoriques et pratiques de la conduite de chariots automoteurs à conducteur porté sont réalisées en fin de formation conformément à la Recommandation R489 de la CNAMTS, en vue de la délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) par catégorie d'engins.
La délivrance du CACES® permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié, sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.
Selon la Recommandation R489, le renouvellement du CACES® est obligatoire avec une périodicité de 5 ans.
Une questionnaire sur la satisfaction globale des stagiaires est réalisé en fin de formation.

Modalités d'accessibilité handicap

Nous restons à l'écoute de toute situation de handicap ou de tout besoin particulier nécessitant un aménagement.

Sanction formation

Délivrance Certificat Aptitude à la Conduite En Sécurité

Durée

21.00 Heures **3** Jours

Effectif

Groupe de 8 Personnes

Contactez-nous !

QUALITE PREVHGROUP
Mail : qualite@prevh-group.fr

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : voir descriptif détaillé ci-dessous

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences
Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 31/10/2024 \| fin validité : 31/10/2029 3 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 3 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux - RS 6869 5 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 5 : Chariots élévateurs à mat rétractable - RS 6870